

Table des matières

Introduction	2
Conditions d'admission	3
Informations diverses	4
- Compétences et acquis au terme de la formation	4
- Formations ultérieures accessibles	4
Programme détaillé	5
- Programme par matière	
Infos pratiques	7

Introduction

Introduction

L'approfondissement en sciences pharmaceutiques - recherche vous offre:

- l'occasion de vous initier à la recherche en sciences pharmaceutiques ;
- l'occasion de réaliser un stage dans un laboratoire de recherche de votre choix.

Conditions d'admission

La mineure d'approfondissement en recherche en sciences pharmaceutiques est uniquement accessible aux étudiants inscrits au programme de bachelier en sciences pharmaceutiques, sans condition d'accès.

Informations diverses

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

La mineure d'approfondissement en sciences pharmaceutiques (recherche) donne à l'étudiant l'occasion de s'initier à la recherche en sciences pharmaceutiques et de réaliser un stage dans un laboratoire de recherche de son choix.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Intégrée au programme de bachelier en sciences pharmaceutiques, cette formation donne accès au Master en sciences pharmaceutiques. Cette mineure prépare à la finalité approfondie du Master.

Programme détaillé

Programme par matière

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2013-2014

⊕ Activité cyclique dispensée en 2013-2014

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2013-2014

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

2 3

○ Deuxième année de bachelier (15 crédits)

○ Cours obligatoires

L'étudiant est tenu de suivre les cours suivants.

○ LANGL1855	Anglais médical	Timothy Byrne (coord.), Sandrine Jacob (coord.)	30h	3 Crédits	2q	x	
○ WFARM1219	Biophysique appliquée aux médicaments	Bernard Gallez (coord.), Marie-Paule Mingeot	30h+15h	3 Crédits			x
○ WFARM1247	Traitement statistique des données	Catherine Legrand	15h+15h	3 Crédits	2q	x	
○ WFARM1239	Atelier informatique et de recherche bibliographique appliquée au médicament	Patrice Cani	5h+10h	2 Crédits			x
○ WMD1200T	Eléments d'épidémiologie (théorie)	N.	20h	2 Crédits			x
○ WMDS1213G	Psychologie générale et médicale (partim psychologie générale)	N.	15h	2 Crédits	1q	x	

○ Troisième année de bachelier (15 crédits)

Dans le cadre de la mineure d'approfondissement en sciences pharmaceutiques - recherche, l'étudiant est tenu de choisir l'une des deux possibilités suivantes. Un transfert vers le programme de la mineure d'approfondissement en sciences pharmaceutiques est toutefois possible.

○ WFARM1380	Introduction à la recherche pharmaceutique y compris stage	N.		7 Crédits			x
○ WFARM1311	Projet expérimental personnel	N.		8 Crédits			x

⊗ Formation minimale à l'étranger (15 crédits)

L'étudiant qui réalise une partie de son parcours à l'étranger (de l'ordre de 30 crédits) pourra intégrer une partie de ce parcours dans son programme, en lieu et place des 15 crédits de sa mineure d'approfondissement en sciences pharmaceutiques.

○ WFARM1399	Formation minimale à l'étranger (ERASMUS)	N.		15 Crédits			x
-------------	---	----	--	------------	--	--	---

Infos pratiques

Inscription à la mineure

1. Inscription à la mineure

En BAC2

Une inscription en BAC2 via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à la mineure (l'étudiant doit d'abord être inscrit en BAC2 avant de s'inscrire à une mineure)

Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant a accès à l'inscription à la mineure via son bureau virtuel (accéder au portail UCL, s'identifier, cliquer sur "mon bureau", ...).

L'étudiant qui recommence son BAC2 est automatiquement ré-inscrit.

En BAC3

Lors de leur inscription en troisième année de bachelier (BAC3), les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de la mineure suivie en seconde année (BAC2). Il en est de même pour les étudiants qui recommenceraient leur troisième année de bachelier (BAC3).

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de bachelier suivi.

2. Modification de l'inscription à la mineure

Les demandes de modifications doivent être soumises, après discussion avec le conseiller aux études, à la commission d'admission, via le secrétariat (Annie.Celis@uclouvain.be, Av. Mounier, 73 à 1200 Bruxelles) qui jugera de l'acceptabilité de la demande. La date limite pour faire la demande est fixée au 30 septembre.

Inscription aux cours de la mineure

1. Informations sur les séquences de cours contraignantes

2. Inscription aux activités de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de la mineure se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant(e).

Ce menu sera disponible dans le courant du mois de septembre.

Organisation des horaires des examens

1. Inscription aux examens

L'inscription aux examens se réalise au moment de l'inscription aux examens des activités du programme de majeure aux périodes indiquées par l'Ecole de pharmacie et au moyen d'un bulletin remis aux étudiants à cet effet.

2. Consultation des horaires d'examens

L'horaire des examens est affiché aux valves de l'Ecole de pharmacie en temps utile.

